



Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°12/24

Objet de la délibération : Participation du SYMCRAU au 10ème Forum mondial de l'eau

L'an deux mille vingt-quatre
et le dix-neuf juillet
le Comité Syndical du Syndicat mixte
de gestion des nappes de la Crau
régulièrement convoqué s'est réuni,
en nombre prescrit par la loi
sous la présidence de Mme Céline TRAMONTIN

Étaient présents :

➤ Membres à voix délibérative :

Mme Marylène BONFILLON, Mme Aline CIANFARANI, M. Jean-Pierre FRICKER, M. Aurélien GEAY, M. Patrick GRIMALDI, M. Daniel HIGLI, M. Michel PERONNET, M. Frédéric SABATIER, Mme Marie-France SOURD, Mme Céline TRAMONTIN, M. Didier TRONC, M. Philippe TROUSSIER, M Yves WIGT.

➤ Procurations :

de Monsieur Didier KHELFA à Madame Marylène BONFILLON
de Monsieur André MANELLI à Monsieur Jean-Pierre FRICKER
de Monsieur Lionel ESCOFFIER à Mme Marie-France SOURD
de Monsieur Gérard QUAIX à Monsieur Michel PERONNET
de Monsieur Pierre RAVIOL à Monsieur Daniel HIGLI
de Monsieur Didier REAULT à Madame Céline TRAMONTIN
de Madame ORIOL à Monsieur Frédéric SABATIER

➤ Membres à voix consultative :

M. Jean-Louis PLAZY
M. Jean-Christophe TRAPY

Membres à voix délibérative en exercice : 31
Membres à voix délibérative présents : 12
Procurations : 7
Membres à voix délibérative (présents + procurations) : 19

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PERONNET

Rapporteur : Mme Céline TRAMONTIN

Le SYMCRAU a été sollicité par l'UNESCO et le Partenariat Français sur l'Eau lequel était missionné par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires pour organiser la représentation française lors du 10ème Forum mondial de l'Eau sous la présidence désignée de Barbara POMPILI en qualité de Présidente de l'initiative de gouvernance de l'eau de l'OCDE.

Cette sollicitation portait sur la réalisation d'un retour d'expérience de la gestion de la nappe de la Crau par le SYMCRAU, au cours d'une session officielle portant la gouvernance des eaux souterraines. Cette session visait à l'élaboration d'objectifs pour la bonne gestion des eaux souterraines à travers le monde lors d'une table ronde composée de personnalités politiques internationales. Le SYMCRAU devait exposer le cas de la Crau parmi un panel composé de quatre experts internationaux.

Le SYMCRAU, en qualité de membre de la délégation française, a également pu contribuer aux événements du pôle France (le stand officiel de la France). Les films du SYMCRAU y ont été projetés ainsi qu'une conférence réalisée par la Présidente et la directrice.

VU l'article 11.2 des statuts relatifs à la représentation du syndicat par la Présidente,

CONSIDERANT la saisine du Partenariat Français pour l'Eau en date du 22 février 2024,

VU la décision n°11/24 du 14 mai 2024, autorisant la Présidente et la Directrice à participer au Forum mondial de l'eau à Bali du 20 mai au 28 mai 2024 pour la délégation France, et autorisant les dépenses et frais de missions associés,

Le Comité :

OUI l'exposé de Madame la Présidente,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE des membres présents,

AUTORISE les dépenses réalisées dans le cadre du Forum mondial de l'eau,

AUTORISE le remboursement des frais de missions de la Directrice et de la Présidente,

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal aux chapitres 11, et 65

AUTORISE la Présidente à signer la délibération et les pièces à intervenir,

AINSI fait et délibéré à Istres, les an, mois et jour susdits.

**La Présidente du SYMCRAU,
Céline TRAMONTIN**



Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.